

Résolu: De référer au Contrôleur et Auditeur.

20.—Le Surintendant des Parcs fait rapport qu'il a reçu les arbres achetés de la Canadian Nursery par la ci-devant ville de Notre-Dame de Grâce, suivant contrat passé à cet fin, déclarant qu'il y a un montant à payer de \$438, et recommandant que ledit montant soit payé.

Résolu: De référer au Contrôleur et Auditeur.

21.—Soumis le rapport conjoint des Départements des Incendies et de la Police, sur la protection à donner aux municipalités récemment annexées, et après étude dudit rapport et délibération, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant de voter les sommes suivantes, savoir:

Pour salaires au 31 décembre, à partir du 1er juin..	\$6,695
Entretien des chevaux....	1,970
Ameublement....	1,219
Equipement....	1,806
Uniformes....	2,494
Imprévus....	816

Formant un total de..... -15,000

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 19 juin.

M. l'échevin Gauvin, maire-suppléant, occupe le fauteuil.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Roux, Brodeur, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marci, Bastien, Emard, Larivière, Lussier, Deguire, Drummond, Morin, McMahon, Lavallée et MM. Ainey, Dupuis, Lachapelle et Wanklyn, Commissaires.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et ratifié.

1.—M. l'échevin Lavallée se lève sur une question de privilège et se plaint d'une prétendue interview publiée dans "Le Canada" du 19 du courant, intitulée "La Question Irlandaise".

M. l'échevin Lavallée déclare qu'il n'a jamais donné telle interview et que les faits y relatés sont faux.

Résolu: Que la déclaration de M. l'échevin Lavallée soit inscrite dans le procès-verbal (pour le prétendu interview, voir le dossier).

REQUETES, ETC.

2.—De contribuables de l'avenue Clermont, quartier Laurier, demandant que soient construits des trottoirs permanents.

3.—De MM. G. Galarneau et J. Bissonnette, pour établir des forges; L. Berson, pour ouvrir une cour à bois; J. O. Devant, pour établir un garage d'automobile.

4.—De M. J. E. Bernier, demandant la permission de se servir de la maison de l'île Sainte-Hélène.

5.—Des Commissaires d'Ecoles d'Hochelaga, demandant que le trottoir de la rue Stadacona soit réparé.

6.—De la Dominion Flour Mills Co., à l'effet de construire un certain édifice sur la rue Saint-Ambroise.

Renvoyées au Bureau des Commissaires.

7.—De Son Excellence, le Gouverneur Général, accusant réception de l'adresse de la Ville à Sa Majesté le Roi.

Déposée aux archives.

8.—De la Anti-Vaccination League of Canada, protestant contre le règlement projeté 're' vaccination.

Sur proposition de M. l'échevin ROUX, appuyée par M. l'échevin GARCEAU, il est

Résolu: Que ladite requête soit renvoyée au Bureau d'Hygiène.

Referred to the Comptroller and Auditor.

20.—The Superintendent of Parks made a report, stating he had received the trees bought from the Canadian Nursery by the former town of Notre-Dame de Grâce, according to the contract made in this connection, and that there is an amount of \$438 to be paid, and recommending the payment of said sum.

Referred to the City Comptroller and Auditor.

21.—Submitted the joint report of the Fire and Police Departments, anent the protection to be given to the municipalities recently annexed, and after due consideration of said report and mature deliberation, it was

Resolved: To report to Council, recommending that the following sums be voted, to wit:

For salaries to the 31st December, from the	
1st June....	\$6,695
Horsekeep....	1,970
Furniture....	1,219
Equipment....	1,806
Uniforms....	2,494
Unforeseen expenses....	816

Forming a total sum of.... \$15,000

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of special meeting, held the 19th June.

Alderman J. A. E. Gauvin, Acting Mayor, in the chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Roux, Brodeur, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marci, Bastien, Emard, Larivière, Lussier, Deguire, Drummond, Morin, McMahon, Lavallée and Messrs. Ainey, Dupuis, Lachapelle and Wanklyn, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

1.—Ald. Lavallée rose to a question of privilege and complained of an alleged interview published in "Le Canada" of the 19th instant headed "La Question Irlandaise".

Ald. Lavallée declared that he had never given said interview, which was false.

Resolved: That the declaration of Ald. Lavallée be inscribed in the minutes. (For alleged interview, see record).

RECEIVING PETITIONS.

2.—From ratepayers, Clermont avenue, Laurier ward, asking for the construction of permanent sidewalks.

3.—From Messrs. G. Galarneau and J. Bissonnette to establish forges; L. Berson, to open a wood-yard; J. O. Devant, to open an automobile garage.

4.—From J. E. Bernier, asking for the use of a certain house on St. Helen's Island.

5.—From School Commissioners, Hochelaga, asking that sidewalk on Stadacona street be repaired.

6.—From Dominion Flour Mills Co. to construct a certain building on St. Ambroise street.

Referred to the Board of Commissioners.

7.—From His Excellency the Governor General, acknowledging receipt of the address of the City to His Majesty the King.

Filed of record.

8.—From the Anti-Vaccination League of Canada, protesting against proposed by-law 're' vaccination.

On motion of Ald. ROUX, seconded by Ald. GARCEAU, it was

Resolved: That said petition be referred to the Board of Health.